

Dossier de presse



Dossier de presse

SOMMAIRE

Page 1.....Communiqué de presse
Page 5.....Charte d'engagement
Page 7.....Concours d'innovation
Page 10.....Programme de l'évènement



ÉOLIEN EN MER SUD ATLANTIQUE (projet Oléron) QUELLES OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES NÉO-AQUITAINES ?

Mercredi 22 mars 2023 – de 14h à 16h30

Évènement en présentiel : [Espace Encan](#), Quai Louis Prunier, 17000 La Rochelle et en distanciel



Figure 1 Photo : Copyright stock.adobe.com _Fabian Schmidt

Le développement de projets de parcs éoliens en mer en France depuis une dizaine d'années a permis à beaucoup d'acteurs économiques (entreprises, infrastructures portuaires, etc.) de se diversifier et d'investir sur de nouvelles usines.

Fin 2022, l'État a lancé officiellement l'appel d'offre pour le déploiement d'un projet de parc éolien en mer au large de l'île d'Oléron.

Au-delà de ce projet, la réalisation du parc éolien offshore de Yeu – Noirmoutier à l'horizon 2025, celui d'Oléron et son extension (futur) ou encore les aménagements portuaires sont autant d'opportunités pour les entreprises néo-aquitaines, ainsi que pour le territoire désireux d'accueillir de grands donneurs d'ordres (armateurs installateurs, fabricants de fondations posées et/ou flottantes, etc.)



En Nouvelle-Aquitaine, un premier cercle d'entreprises a déjà pu bénéficier de retombées économiques liées au développement d'autres projets à l'échelle nationale (études environnementales, moyens nautiques, infrastructures portuaires, logistique portuaire, etc). Ces entreprises, ainsi que celles ayant des ambitions sur l'éolien offshore et les énergies marines renouvelables sont d'ores et déjà cartographiées par **ADI Nouvelle-Aquitaine** et regroupées au sein de l'association **Aquitaine Blue énergies**.

Ainsi, pour cet évènement du 22 mars, qui se tient la veille des SHIPPING DAYS, nous avons invité différents réseaux partenaires du secteur maritime, de la métallurgie, de l'aéronautique, du digital ainsi que certaines collectivités locales pour informer leurs adhérents des opportunités liées au projet.

Le 22 mars, jour de l'évènement, le dialogue concurrentiel (procédure d'appel d'offre) aura peut-être sélectionné une liste de candidats, afin que les entreprises régionales puissent rencontrer les futurs donneurs d'ordres de rang 0 et de rang 1. Ces candidats au développement du projet seront présents.

En fin d'évènement, nous prévoyons un point presse avec deux temps forts :

- La remise symbolique (photos, interviews possibles) de la « CHARTE D'ENGAGEMENT pour contribuer à la structuration régionale D'UNE FILIÈRE INDUSTRIELLE FRANÇAISE » avec les développeurs candidats (Rang 0 et rang 1) et les représentants des entreprises régionales.
- Le lancement d'un Concours d'innovation sur la thématique des usages innovants du poste de raccordement en mer (avec le soutien de RTE)

Plusieurs interlocuteurs seront disponibles pour répondre aux questions.

Contact presse :

Claire BOUCHARREISSAS, Directrice de la Communication ADI Nouvelle-Aquitaine
06 82 36 76 36 - c.bouchareissas@adi-na.fr

Contact organisation/ animation :

Léo BONAMY, Chef de projet énergie, économie de la mer ADI Nouvelle-Aquitaine
06 78 77 96 22 - l.bonamy@adi-na.fr

[Raphaëlle LE MEUR, Animatrice Aquitaine Blue Energies](#)

contact@aquitaine-blue-energies.fr – www.aquitaine-blue-energies.fr

Anne laure FONTANAUD- Chargée de communication -RTE

anne-laure.fontanaud@rte-france.com

A PROPOS D'ADI Nouvelle-Aquitaine

L'innovation au service des transitions

« Informer, connecter et accompagner les entreprises et les territoires pour générer des impacts positifs durables » : en tant qu'agence régionale de développement et d'innovation, ADI N-A porte une mission d'intérêt général et fait de l'innovation le cœur de son activité d'accompagnement et de création d'opportunités pour les entreprises, les filières et les territoires de la Nouvelle-Aquitaine.

Start'up, TPE innovantes, PME et ETI, ADI N-A propose à ses différentes cibles une offre de services « sur-mesure » : stratégie, nouveaux modèles économiques, innovation responsable, digitalisation, accélération, financement, coopération européenne, ...

ADI N-A soutient les filières régionales à potentiel de création d'activités et d'emplois : mises en relation, partage d'une vision stratégique régionale commune, mise en lumière d'expertises, produits et services régionaux, mutualisation de moyens, émergence de projets individuels et collaboratifs, incubation de projets régionaux structurants.

ADI N-A déploie également son action en direction des territoires de la région, dans toute leur diversité : appui à l'implantation d'entreprises, promotion des territoires, expérimentation de solutions, organisation d'évènements et de rencontres pour décrypter des tendances et faire jouer pleinement les mises en relation et l'effet réseau.



A PROPOS D'AQUITAINE BLUE ENERGIES

Aquitaine Blue Energies est le cluster des Energies Marines Renouvelables et de l'Eolien Offshore en Nouvelle-Aquitaine.

Groupement d'entreprises dynamique créé en 2021, l'association regroupe les entreprises locales, fédérées autour des mêmes valeurs et de l'engagement pour la transition énergétique, mettant l'accent sur les énergies marines.

Nos missions et engagement :

- Recenser les savoir-faire et les compétences locales, afin de structurer et consolider la filière régionale,
 - Promouvoir les activités industrielles et représenter les acteurs économiques,
 - Présenter une offre de prestations collaboratives aux donneurs d'ordres de rang 1,
 - Développer l'emploi et la croissance des entreprises locales afin de garantir les retombées sociales et économiques en région,
 - Animer le réseau d'affaires : échange d'informations, mise en relation des entreprises entre elles, participation à des salons professionnels, organisation de conférences et ateliers, etc.
- ABE exposera sur le salon SHIPPING DAYS, stand #46, au lendemain de cet évènement ÉOLIEN EN MER SUD ATLANTIQUE, les 23 et 24 mars à l'Espace Encan, LA ROCHELLE.

Les membres d'ABE sont des entreprises de tous horizons, pour autant qu'elles participent à la construction du réseau et qu'elles contribuent à l'intérêt économique et social local, et ce, quel que soit leur positionnement sur la chaîne de valeur ou la technologie EMR sur laquelle elles travaillent.

ABE, les entreprises de Nouvelle-Aquitaine mobilisées pour les énergies bleues.

CHARTRE D'ENGAGEMENT pour contribuer à la structuration régionale D'UNE FILIÈRE INDUSTRIELLE FRANÇAISE

Dans le cadre des nouveaux appels d'offre éoliens offshore posés et flottants, Aquitaine Blue Energies, Bretagne Ocean Power, Neopolia, Normandie Maritime, Wind'Occ et SudEole, en tant que représentants des acteurs économiques des territoires, se mobilisent pour faciliter l'accès aux TPE-PME et ETI locales aux opportunités d'affaires qui en découlent. En France, la programmation pluriannuelle de l'énergie est une occasion unique de développer une filière industrielle robuste contribuant à la relance économique.

Depuis le premier appel d'offre de l'éolien offshore en France, les forces économiques des territoires ont réalisé d'énormes efforts pour investir sur ces nouveaux marchés et attendent un fort engagement des porteurs de projets pour accélérer le développement de la filière, de ses retombées économiques locales ainsi que pour favoriser la naissance de nouveaux métiers et de nouveaux emplois dans les territoires afin de contribuer à la structuration régionale d'une filière industrielle française.

Nous, candidat(s) à l'appel offre français N° 07 dit **Projet éolien en mer en Sud-Atlantique, Oléron 1 & 2**, nous engageons à participer activement à la structuration d'une filière industrielle compétitive associant l'ensemble des clusters, représentants des acteurs économiques du territoire français, et en particulier de ceux accueillant le prochain parc éolien offshore objet du présent appel d'offre.

Pour ce faire, sous couvert du respect des règles nationales et communautaires en vigueur, notamment en matière de droit de la concurrence et de la commande publique, nous nous engageons à :

Bâtir une offre respectueuse des parties prenantes et intégrant les impacts économiques, sociaux et environnementaux

- Respecter l'ensemble des règles et usages en matière de concertation avec l'ensemble des parties prenantes industrielles, politiques et utilisatrices du domaine public maritime et portuaire ;
- Proposer en réponse au cahier des charges émis par l'Etat, un juste prix du MWh produit, prenant en considération le juste coût économique (compétitivité), social (emplois locaux) et environnemental du parc éolien offshore sur toutes les phases du projet ;
- Proposer une organisation industrielle préliminaire, dans l'offre, intégrant les infrastructures et les compétences disponibles du territoire dans la limite des dispositions du permis enveloppe.

Adopter un comportement commercial et d'achats respectueux des TPE-PME et ETI françaises, par :

- La présentation de l'organigramme et de la localisation géographique des interlocuteurs selon les phases du projet,
- La mise en place d'interlocuteurs décisionnaires, parlant le français en lien direct avec les équipes achats, techniques, construction, exploitation et maintenance...
- Le respect d'un délai de paiement conforme à la réglementation française en vigueur,
- Des garanties maison mère et bancaires limitées au montant du contrat,
- Privilégier, autant que possible, l'utilisation de la langue française pour les réunions de clarification et de négociation,
- Proposer l'organisation de réunions de débriefing après attribution des lots dans le respect des règles de confidentialité.

Eolien Offshore & Energies Marines
Renouvelables

Mettre en place une méthodologie de sélection des fournisseurs, participant à améliorer l'accès aux marchés des TPE-PME et ETI au travers des plateformes proposées par les clusters et/ou groupements d'entreprises :

- Communiquer en amont des différentes phases du projet, au travers des clusters et groupements d'entreprises, afin de permettre une meilleure préparation des entreprises :
 - > Sur l'organisation industrielle du projet, son allotissement, les plannings et les jalons achats des différents lots,
 - > Sur les besoins spécifiques attendus en termes de compétences et certification.
- Identifier, en lien avec les acteurs économiques des territoires, les actions de montée en compétence nécessaires (investissements, plans de formation, accompagnement aux certifications)
- En étroite coopération avec les donneurs d'ordres, émission d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour présenter les opportunités d'affaires et identifier les entreprises prétendantes et d'Appel d'Offres (AO) avec des critères de sélection équilibrés parmi
 - > Le prix,
 - > La technique,
 - > Le calendrier,
 - > Le contrat,
 - > Le respect des réglementations sociales françaises applicables (accord de branches),
 - > Le contenu local et les modalités d'application de la charte par un engagement contractuel,
 - > Le bilan carbone & les règles environnementales,
 - > Le respect des principes d'insertion professionnelle, de RSE et la promotion du label « Relations fournisseurs et achats responsables »,
 - > En s'appuyant sur les acteurs de développement économique, pour que les consultations soient portées à la connaissance des TPE-PME et ETI ayant été identifiées sur la base de leurs compétences et de leur volontarisme.
- Proposer l'organisation de réunions de situation et de clarification à la suite des remises d'offres.

Le(s) candidat(s)

Partager un retour d'expériences sur la passation des marchés avec un représentant des clusters et groupements d'entreprises.

- Partager des indicateurs de contenu local tels que Nombre d'AMI et AO, Chiffre d'Affaires, emplois, etc.
 - Communiquer dans le respect de la confidentialité sur les raisons de non-sélection de TPE-PME et ETI et éventuellement proposer des actions à mettre en place pour les projets futurs.
- Soutenir, au travers des actions portées plus globalement par ses actionnaires des projets de R&D propre à la filière associant les TPE-PME et ETI, les acteurs académiques et les usagers de la mer régionaux et nationaux.**
- S'appuyer sur les moyens académiques et les infrastructures de recherche régionales et nationales
 - Solliciter le cas échéant les aides à la structuration et au financement au sein du Comité Stratégique de la Filière des Industriels de la Mer, du Conseil de la recherche et de l'innovation des industriels de la mer (CORIMER) et/ou auprès d'autres organismes de soutien à la filière comme les Pôles de compétitivité.
 - Mobiliser, le cas échéant, les moyens et les sites d'essais régionaux et nationaux

Notifier l'ensemble des engagements de la présente charte pris par le(s) candidat(s) aux fournisseurs potentiels.

Porter les engagements de la présente charte dans les négociations contractuelles avec les fournisseurs de rang 1 pour le développement, la construction, l'exploitation et le démantèlement du futur parc éolien. Il est en outre attendu des fournisseurs de rang 1 qu'ils partagent ces engagements avec les fournisseurs directs.

S'engager à promouvoir la présente charte auprès de ses partenaires et de l'ensemble de la chaîne de sous-traitance.

Les engagements de la présente charte pourront être repris et développés dans des conventions signées entre le lauréat qui, à l'issue de l'appel d'offres, portera le projet et les clusters et les groupements d'entreprises.

SIGNATURES

Concours d'innovation : plateforme électrique en mer multi-usage en Nouvelle-Aquitaine



A horizon 2030, une ferme d'éoliennes d'une puissance comprise d'environ 1000 MW sera mise en service au large de la Charente-Maritime.

RTE, gestionnaire français du Réseau de Transport d'Electricité, réalisera le raccordement électrique de ce parc éolien, y compris la conception, la mise en place et l'exploitation de la plateforme électrique en mer, dont la vocation première sera d'élever la tension de l'électricité produite par les éoliennes en mer afin de la transporter jusqu'au réseau électrique terrestre national en utilisant une technologie à courant continu.

ADI Nouvelle-Aquitaine, Aquitaine Blue Energies et RTE lancent un concours d'innovation pour imaginer les différents usages secondaires de cette infrastructure en mer.

Cette réflexion exploratoire vise à trouver des pistes possibles pour faire de la plateforme électrique un outil de valorisation et d'innovation, au service des territoires et des différents usagers de la mer.

Une fois sélectionnés, les porteurs de projets bénéficieront d'une analyse de faisabilité technique du projet de la part de RTE.



Parmi les projets retenus, certains bénéficieront d'un soutien financier (modalités précisées prochainement). Certains pourront aussi bénéficier d'une offre d'hébergement d'entreprise à proximité du projet (modalités précisées prochainement).

Le comité de sélection sera composé d'un représentant des organismes suivants : d'ADI Nouvelle-Aquitaine, d'ABE, de RTE et potentiellement d'autres partenaires.

Vous pourrez déposer votre projet en remplissant le formulaire sur le site web ADI Nouvelle-Aquitaine dans l'onglet appel à projets(<https://www.adi-na.fr/appels-a-projets>) à partir du 1^{er} avril 2023.

Les dossiers devront être remis avant le 30 novembre 2023 à 12h

Le concours est ouvert aux Jeunes Entreprises innovantes, aux Petites et Moyennes Entreprises (cf. définition de l'union européenne), aux microentreprises et au monde associatif. Les laboratoires de recherche et universités sont aussi la cible de ce concours d'innovation.

Quelques pistes de réflexion

Pour répondre à ce concours nous vous invitons à nous proposer vos idées, concepts, projets, prototypes... portant sur un des thèmes suivants :

- *Une plateforme intelligente de monitoring des milieux aériens et sous-marins*
 - *Service de communication très haut débit terre-mer.*
 - *Une plateforme d'expérimentation de nouvelles technologies et de projets R&D.*
 - *La sensibilisation ré-imaginée à la transition énergétique en développant de nouvelles formes et de tourisme industrielle et d'éducation*
 - *Des outils de surveillance de la ferme éolienne, permettant au producteur de garder une attention permanente sur l'installation*
 - *La mise en place d'un système d'observation de la sécurité maritime*
 - *Un service de télécom permettant un accès au réseau sans fil, par exemple, pour les pêcheurs et les plaisanciers*
 - *L'hébergement d'équipements de télécommunication*
 - *La recherche et le développement de matériaux répondant aux exigences du milieu marin dans le cadre d'installations offshore ou des constructions navales*
 - *La recherche de méthodes de dépollution des eaux*
 - *L'élaboration de nouvelles technologies en lien avec le milieu marin et ses caractéristiques*
 - *La création d'une base de drones aériens ou sous-marins Le tout pouvant être couplé à de l'IOT*
 - *La mise en place d'exposition de sensibilisation*
 - *Circuits pédagogiques en mer*
 - *Site internet de sensibilisation*
 - *Immersion numérique 3D*
 - *L'intégration esthétique de la plateforme dans le paysage marin (l'association d'un designer est encouragée)*
 - *La conception de nouveaux matériaux et systèmes éco-conçus*
 - *L'expérimentation d'aquaculture adaptée*
 - *La reconquête biologique*
- La liste n'est pas exhaustive.*

ANNEXE :

Qu'est-ce qu'un poste en mer ?

Le poste en mer est le point de raccordement des câbles inter-éoliennes et contient le matériel électrique nécessaire à la conversion de l'énergie produite par le parc éolien du courant alternatif au courant continu, afin de pouvoir transporter cette énergie jusqu'au réseau de transport d'électricité via les câbles d'exports.

Il est composé d'un jacket (fondations, sous-structure) et d'un topside, d'une surface d'environ 4000m² culminant à cinquante mètres au-dessus de la surface de l'eau. À l'intérieur du topside, qui comporte plusieurs étages (environ 5), on trouve le poste électrique, la station de conversion et les arrivées et départs câbles, mais également des systèmes de lutte anti-incendie et de climatisation, un ensemble d'équipements spécifiques de signalisation, de surveillance et de communication maritime (dont un mât météorologique), une grue pour le chargement et déchargement etc... L'expérience et les normes du secteur pétrolier ont bénéficié aux méthodes de conception des postes électriques en mer.

L'accès au poste en mer

RTE est propriétaire et exploitant du poste en mer. L'ensemble de l'installation est automatisé et piloté à distance, avec un accès limité. Le producteur et le personnel travaillant pour son compte ont accès à la plateforme dans le cadre de modalités de gestion des accès définies dans une convention d'exploitation en conformité avec la NF C 18-510 (et les guides UTE associés). De plus, la plateforme sera équipée de moyens d'évacuation de secours maritimes, conformément aux normes en vigueur. Un espace de survie devra ainsi être aménagé. Pour le personnel autorisé, l'accès à la plateforme peut se faire par différents moyens, les plus fréquents étant le transport par bateau avec un accès via une passerelle, une grue spécialisée ou une simple échelle entre la plateforme et le bateau. La plateforme comprend une ou plusieurs structures d'accostage. Le transport par hélicoptère (hélitreuilage) est également possible.

En principe et en dehors de cas d'urgences avérées, l'accès ou l'amarrage aux structures sont interdits aux tiers, et une zone d'exclusion à la navigation autour du poste électrique en mer d'un rayon de l'ordre de 500m pourra être établie par le préfet maritime.

Programme (14h à 16h30) :

- **Le projet Sud Atlantique**
 - **DREAL** - Pierre-Emmanuel VOS, Directeur de projet éolien en mer
 - **RTE** - Aurore GILLMANN, Responsable projet maritime, concertation & environnement
Présentation du projet par les services de l'état et RTE
Détails de la géographie, du calendrier des projets

- **Table ronde : Retours d'expériences et opportunités liés aux projets**
 - **Syndicat des énergies renouvelables / France Énergie Éolienne** - Anne GEORGELIN, Responsable de filières Énergies marines renouvelables
Présentation des opportunités de sous-traitance par segment de la chaîne de valeur et retours d'expériences des autres projets français
 - **Observatoire des énergies de la mer** - Étienne POURCHER, Président chez EP Conseil et stratégie
Géographie industrielle française
 - **ADI Nouvelle-Aquitaine** - Léo BONAMY, Chef de projet transition énergétique
Retombées économiques locales (étude) et panorama des opportunités d'innovations

- **La filière régionale se mobilise**
 - **Aquitaine Blue Energy** - Raphaëlle LE MEUR, Responsable du développement & François-Georges KUHN, Président
Présentation et programme d'actions
 - **Aquitania ports link** - Michel PUYRAZAT, Représentant
Offre portuaire régionale ; Stratégie éolien flottant

- **Lancement**
 - **Charte de contenu local** (Photos avec les candidats et les rangs 1)
 - **Concours d'innovation** sur la thématique des usages innovants du poste de raccordement en mer (avec le soutien de RTE)